

Date :
11/06/2001

Origine :
DDRI

Réf. :
DDRI n° 80/2001
 n /
 n /
 n /

MMES et MM les Directeurs

- des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
- des Caisses Générales de Sécurité Sociale
Pour attribution

Plan de classement :

2442									
------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Titre :

Diffusion du logiciel ANGELE V.2.2 applicable aux EHPAD.

Résumé :

Diffusion de l'outil ANGELE V.2.2 permettant de simuler la réforme de la tarification des EHPAD (CD-ROM et notice d'installation).

Pièces jointes : 2

Liens :

Date d'effet :

Immédiate

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

DDRI/DOS/HMS/F. d'ESPARRON

Téléphone :

01/42/79/33/62

@

La Direction Déléguée aux Risques

11/06/2001

MMES et MM les Directeurs

Origine :
DDRI

- des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
- des Caisses Générales de Sécurité Sociale

Pour attribution

N/Réf. : DDRI – N° 80/2001

Objet : Diffusion de l'outil ANGELE V.2.2 à utiliser dans le cadre de la réforme de la tarification des EHPAD.

La Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité vient de communiquer à la CNAMTS la version 2.2 de l'outil A.N.G.E.L.E. (Application Nationale de Gestion des Enveloppes Liées aux Etablissements hébergeant des personnes âgées dépendantes).

Vous voudrez bien trouver ci-joint le CD-Rom ainsi que la notice d'installation concernant cet outil.

Développé en VISUAL BASIC EXCEL 97, il fonctionne sous WINDOWS 95 et 98.

La DRASS devra mettre à votre disposition un extrait de la base nationale FINESS sous la forme d'un fichier Excel nommé «Finangel_[n° Département].xls», comprenant les informations suivantes :

- le Numéro FINESS,
- le nom de l'établissement,
- la commune,

- le numéro de la strate,
- la capacité totale installée.

Cet applicatif vous permettra, en ce qui concerne les EHPAD que vous allez tarifer, de *simuler l'application de la réforme* pour les établissements potentiellement concernés (médicalisés ou non, sanitaires ou médico-sociaux), comme prévu dans la circulaire ministérielle du 26 janvier 2001 diffusée par circulaire CNAMTS DDRI n° 28/2001 du 15 février 2001.

Il convient également d'enregistrer dans cette application, au fur et à mesure des signatures des conventions tripartites, les données financières concernant les établissements.

Vous devrez alors transmettre les résultats obtenus aux DDASS concernées.

Ces informations agrégées au niveau régional des DRASS qui les transmettront à la DHOS, permettront de suivre l'utilisation des mesures nouvelles notifiées en 2001 et de préparer la seconde notification de crédits.

Le Directeur Délégué aux Risques

Pierre-Jean LANCRY

ANNEXE 1

NOTICE D'INSTALLATION DE L'OUTIL ANGELE

ANNEXE 2

CD-ROM DE L'OUTIL ANGELE (transmis par courrier)

**Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité
Direction Générale de
l'Action Sociale**

***Application Nationale de Gestion des Enveloppes Liées
Aux Etablissements Hébergeant des Personnes Agées
Dépendantes***

~ ~ ~

Notice d'Installation

I - INSTALLATION

1. Destinataires

L'application ANGELE est un outil informatique mis en place dans le cadre de la réforme de la tarification des établissements pour personnes âgées dépendantes. Il est destiné au suivi de la mise en œuvre de cette réforme et s'adresse aux services chargés des politiques sociales et médico-sociales.

2. Caractéristiques techniques

L'application A.N.G.E.L.E. a été développée en Visual Basic Excel 97 et fonctionne sous Windows 95 et 98.

Pour assurer un bon fonctionnement de l'application, vérifier :

- que seule la version 97 d'Excel est installée sur le poste de travail,
- que la configuration d'affichage de l'espace bureau est 800 x 600 pixels.

3. Procédure d'installation

Bien que la notion de classeur partagé n'est pu être utilisée, l'application peut être installée sur le serveur Novell afin de faciliter la répartition du travail.

- insérer le média dans le secteur,
- cliquer sur le fichier **Setup.exe**,
- suivre les instructions affichées à l'écran.

Lorsque le produit est installé :

- ouvrir l'application,
- indiquer le n° du département, (pour la Corse : 2a et 2b – pour Antilles Guyane : 971, 972, 973 – Pour la Réunion : 974 ;
- quitter l'application par le menu Fichier .. Quitter.

Créer, un raccourci vers l'application sur chacun des postes utilisateurs.

4. Initialisation de la Base

Les statisticiens régionaux doivent mettre à disposition des utilisateurs départementaux de l'application ANGELE, un extrait de la base nationale FINESS sous la forme d'un fichier Excel nommé :

« Finangele_[n° Département].xls »

Cet extrait comprend pour chaque établissement les informations suivantes :

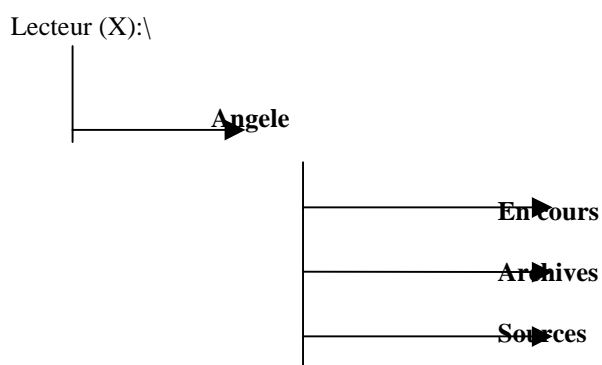
- le n° FINESS
- le nom de l'établissement
- la commune
- le n° de strate défini par FINESS
- la capacité totale installée

Ce fichier doit être installé dans le répertoire de l'application sous le dossier « En cours ».

Voi l'instruction (Ehpain.doc) de la DRESS aux statisticiens régionaux, jointe à l'application.

II - SYNOPTIQUE GENERAL DE L'APPLICATION

Le choix du répertoire d'installation est offert au moment de l'implantation de l'application. Les dossiers et fichiers se présentent comme suit :



Le dossier « Sources » contient les fichiers programme et modèles constituant l'application. Ces fichiers ne doivent subir aucune modification sous peine d'altérer le bon fonctionnement de l'application.

- | | |
|----------------|--|
| - Angele.xls | Fichier programme |
| - Etab.xls | Fichier modèle récapitulant les informations d'un établissement |
| - Synthese.xls | Fichier modèle restituant les informations des établissements agrégées au niveau départemental |
| - Guide.doc | Guide d'utilisation |
| - Version.txt | Version de l'application |

Leur accès est possible soit à partir du menu démarrer ... Programmes ... Angele, soit à partir du raccourci placé sur le bureau.

Le dossier « **En cours** » regroupe les fichiers résultat obtenus tout au long du traitement ainsi que le fichier d'extraction FINESS nommé : « Finangele_[n° Département].xls ».

Le dossier « **Archives** » contient les fichiers « Synthèse[n° Département].xls » et « Angel[n° Département].dep » de l'exercice clos.